

Monteignet sur l'Andelot Sports Canins
Chez Mme Liliane Chenard
6 avenue Poncet
03200 VICHY

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 5 mai 2014

Le 5 mai à 20 heures, les fondateurs de l'association "Monteignet sur l'Andelot Sports Canins" se sont réunis en assemblée générale constitutive chez mademoiselle Amandine Rolet, 39 rue des Onze Fusillés, 03270, Saint Yorre.

Sont Présents :

André Jennifer, 63 rue de Piquejalle, 03110 St REMY en ROLLAT
Chenard Gilles, 6 avenue Poncet, 03200 VICHY
Chenard Liliane, 6 avenue Poncet, 03200 VICHY
Desbouys Caroline, 4 rue de la Poste, Résidence du Marché, Appt 15, 03270 SAINT YORRE
Forestier Alexandra, 4 chemin de Lafont, 03300 CUSSET
Pouzat Cédric, 74 avenue de Puy Besseau, 03300 CUSSET
Rolet Amandine, 39 Rue des Onze Fusillés, 03270 SAINT YORRE
Schmitt Nathalie, 6 Recost, 03250 FERRIERES sur SICHON
Sorel Isabelle, 18 Rue de Vichy, 03110 St REMY en ROLLAT
Sorel Ségolène, 18 Rue de Vichy, 03110 St REMY en ROLLAT.

L'assemblée générale désigne Gilles CHENARD en qualité de président de séance et Liliane CHENARD en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil et du bureau ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Le projet de constitution de l'association repose sur la volonté d'un groupe d'amis partisans de la méthode naturelle pour l'éducation des chiens. C'est ainsi que la nécessité de création d'une association finalisant cette volonté est apparue.

Le projet présenté correspondant tout-à-fait au besoin exprimé par le groupe, le débat conforte les objectifs exprimés et entérine ce projet.

Le projet de statuts est lu à l'assemblée réunie et n'appelle aucune observation ou objection. Il est donc voté à l'unanimité.

Conformément aux statuts, il est procédé à la désignation des premiers membres du comité et du bureau. S'agissant du groupe d'amis à l'initiative du projet de constitution de l'association, la nomination des membres désignés en 2ème et 3ème délibération est approuvée à l'unanimité.

Les divers documents élaborés pour la bonne marche de l'association ainsi que les pouvoirs y afférents sont évoqués et entérinés.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale constitutive adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil :

André Jennifer, Française, 63 rue de Piquejalle, 03110 St REMY en ROLLAT, Assistante vétérinaire.

Chenard Gilles, Française, 6 avenue Poncet, 03200 VICHY, Retraité.

Chenard Liliane, Française, 6 avenue Poncet, 03200 VICHY, Retraitee.

Desbouys Caroline, Française, 4 rue de la Poste, Résidence du Marché, Appt 15, 03270 SAINT YORRE, Croupier.

Forestier Alexandra, Française, 4 chemin de Lafont, 03300 CUSSET, Profession indépendante.

Pouzat Cédric, Française, 74 avenue de Puy Besseau, 03300 CUSSET, Règleur usine.

Rolet Amandine, Française, 39 Rue des Onze Fusillés, 03270 SAINT YORRE, Sans emploi.

Schmitt Nathalie, Française, 6 Recost, 03250 FERRIERES sur SICHON, Conseillère en séjour.

Sorel Isabelle, Française, 18 Rue de Vichy, 03110 St REMY en ROLLAT, Sans profession.

Sorel Ségolène, Française, 18 Rue de Vichy, 03110 St REMY en ROLLAT, Etudiante.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

3^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau :

Présidente : Madame Chenard Liliane

Vice-Président : Monsieur Pouzat Cédric

Trésorière : Madame Sorel Isabelle

Secrétaire : Mademoiselle Rolet Amandine

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Conformément aux statuts, ces désignations sont faites pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

L'ordre du jour se termine par une présentation d'un logo propre au Club et sur le pot de clôture à 0heure 30mn.

Signature

Gilles CHENARD